

INSTITUTION DU TRES-SAINTE SACREMENT.

Jésus-Christ ayant aimé les siens pendant sa vie, voulut leur laisser avant sa mort le gage le plus sensible et le plus consolant de son amour. Il choisit pour instituer le Sacrement adorable de son Corps et de son Sang, le moment qui précéda la plus noire trahison. Ses Disciples étant assemblés dans Jérusalem pour y manger l'Agneau pascal, qui n'étoit que la figure de ce divin Agneau qui alloit s'offrir en holocauste à son Père, Jésus prit du Pain, leva les yeux au ciel, le rompit et le donna à ses Apôtres en disant: *Prenez et mangez; ceci est mon Corps, qui sera livré pour vous: faites ceci en mémoire de moi.* Ensuite il prit une coupe remplie de vin, et dit: *Buvez tous de ce Calice, ceci est mon Sang.* C'est ainsi que son amour pour les Hommes ne lui permettant pas de s'en séparer, il remplit la promesse qu'il leur avoit faite de demeurer avec eux jusqu'à la consommation des siècles, pour être à jamais la nourriture spirituelle de nos âmes. Les Apôtres reçurent alors le pouvoir de changer le Pain et le Vin au Corps et au Sang de Jésus-Christ et les Evêques, successeurs des Apôtres, le reçoivent aussi, et le couferent aux Prêtres.

REFLEXIONS.

1. *Jésus-Christ par un prodige de bonté veut bien nous donner sa Chair pour nourriture.* 2. *Et nous, par un prodige d'ingratitude nous n'avons que du dégoût pour cette Chair divine.* 3. *O amour! ô bonté! Ne ferez-vous donc jamais que des ingrats?*